

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie de l'air

**Décision n° 275 du 12 janvier 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'air**

NOR : INTJ1600454S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 7392 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525376S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2016 :

Morinet, Éric Nigend : 70 822 Numéro de livret de solde : 5 293 863

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} février 2016 :

Mayeur, José Nigend : 122 978 Numéro de livret de solde : 5 244 682

Article 3

La gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2016 :

Lindoune, Nadia Nigend : 192 865 Numéro de livret de solde : 8 049 243

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 janvier 2016.

*Le colonel, commandant
la gendarmerie de l'air,
P. AUBERT*